

590. — 26 DÉCEMBRE 1894. — Loi
contenant le budget des non-valeurs et des
remboursements pour l'exercice 1895 (1).
 (Monit. du 29 décembre 1894.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté
 et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget des non-

valeurs et des remboursements est fixé, pour
 l'exercice 1895, à la somme d'un million
 cinq cent quarante-cinq mille francs (fr.
 1,545,000), conformément au tableau ci-
 annexé.

Promulguons, etc.

Contresignée par le ministre des finances,
 M. P. DE SMET DE NAEYER.)

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1895.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER. — NON-VALEURS.		
Art. 1 ^{er} . Non-valeurs sur la contribution foncièrefr.	495,000 »	554,000 »
Art. 2. — — — — — personnelle	215,000 »	
Art. 3. — — — — — sur le droit de patente	130,000 »	
Art. 4. — — — — — sur les redevances des mines.	5,000 »	
Art. 5. Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents	9,000 »	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
CHAPITRE II. — REMBOURSEMENTS.		
Art. 6. <i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 »	991,000 »
Art. 7. <i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistre- ment, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	550,000 »	
Art. 8. <i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées</i> <i>au présent budget.</i> — Remboursements divers	1,000 »	
Art. 9. <i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fa- naux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine. Art. 10. <i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports</i> <i>étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	2,000 »	
Art. 11. Déficit des divers comptables de l'Etat	148,000 »	40,000 »
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
Total du budget des non-valeurs et des remboursements. .fr.		1,545,000 »

(1) *Séance de 1894-1895.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et
 texte du projet de loi. Séance du 6 novembre 1894, p. 24.
Annales parlementaires. — Dépôt du rapport.
 Séance du 28 novembre 1894, p. 56 — Discussion.

Séance du 12 décembre 1894, p. 178. — Adoption.
 Séance du 12 décembre 1894, p. 179.

SÉNAT.

Annales parlementaires. — Dépôt du rapport.
 Séance du 21 décembre 1894. — Discussion. Séance
 du 21 décembre 1894, p. 34. — Adoption. Séance du
 21 décembre 1894, p. 35.